

CONFESSION BI-MENSUELLE POUR LE GAIN DES INDULGENCES

En vertu d'un indult du Saint-Siège, en date du 22 février 1910, accordé à Mgr l'Archevêque de Québec pour cinq ans, les personnes qui se confessent tous les quinze jours peuvent gagner toutes les indulgences plénières qui se rencontrent d'une confession à l'autre, pourvu qu'elles conservent l'état de grâce.

PARTIE NON OFFICIELLE

UN PROGRAMME RÉALISÉ

En montant sur le trône de Pierre, Pie X a fait connaître au monde qu'il voulait travailler à ramener toutes les âmes sous le joug doux et suave du Christ. Mais le Christ, n'est-ce pas l'Eucharistie? — Travailler à restaurer toutes choses dans le Christ, consistera donc à amener les âmes à l'Eucharistie. Quand le règne de l'Eucharistie sera établi universellement, le Christ dominera tous les cœurs et toutes les intelligences. Il sera donc intéressant de revenir sur l'œuvre accomplie par notre glorieux Pontife et de voir comment, voulant *tout restaurer dans le Christ*, il a travaillé avec énergie et persévérance à établir partout le règne de l'hostie.

Il y a une loi de l'Évangile qui nous dit que pour obtenir une grâce ou une faveur, il faut la demander à Dieu par la prière : *Petite et accipietis*. C'est la loi posée par le Christ lui-même. Plus que tout autre Pie X. le sait et pour obtenir que toutes les âmes viennent se ranger sous l'étendard du Christ, il commence par le demander par la prière. C'est par l'Eucharistie qu'il veut sauver le monde ; aussi le 8 février 1905, il ajoute aux litanies du saint nom de Jésus l'invocation suivante : *Per sanctissimæ Eucharistiæ institutionem tuam, libera nos, Domine*, et le 3 juin suivant, il accorde une indulgence de 300 jours, plénière une fois le mois, à la récitation quotidienne d'une prière pour la diffusion de la communion fréquente et quotidienne.

Pour amener les âmes au Christ, il faut faire disparaître les barrières qui empêchent les fidèles de s'approcher du tabernacle. Une fausse théologie avait établi des règles et des principes qui